



Une autre vie s'invente ici

Paris, le 10 mars 2023

COMMUNIQUE DE PRESSE

L'émission « Sur le front » de France 5 Les aires protégées, le grand amalgame ?

La fédération des Parcs naturels régionaux de France se réjouit toujours de l'intérêt que porte la presse nationale à notre réseau. La mise en lumière de nos succès comme de nos difficultés est nécessaire et utile pour nous faire avancer. Pour autant, nous qualifier de « grande mascarade » comme l'affirme Hugo Clément sur France Inter et France 5 est aussi injuste qu'abusif.

Tout n'est pas rose dans les Parcs naturels régionaux. Les combats pour la préservation de la biodiversité y sont permanents et certaines pratiques devraient y être limitées voire interdites. Nos Parcs sont des territoires peuplés avec des activités humaines de toute nature. Rien n'y est a priori exclu : agriculture, tourisme, activités tertiaires mais aussi industrielles. Notre objectif est d'accompagner les acteurs locaux pour mettre en place des mesures permettant d'en limiter l'impact.

La superficie de nos Parcs dépasse les 9 millions de km², plus de 4,4 millions de personnes y habitent et nous accueillons des millions de visiteurs. Il est donc facile de mettre en exergue des implantations maladroites, des actions ratées, des sites à défendre contre des agressions de toute sorte pour lesquels nous nous mobilisons souvent et pour lesquels nous ne sommes pas toujours entendus.

Il nous paraît tout aussi important de mettre en avant nos réussites : la manière dont nous y limitons la consommation des espaces agricoles et naturels (deux fois moins que sur le reste du territoire), notre contribution majeure à la transition vers l'agroécologie (deux fois plus de surface agricole utile en bio), mais également les nombreuses réussites en matière de protection de la nature : la préservation de populations d'arnica dans les Ballons des Vosges, le développement des populations de Moules perlières en Millevaches en Limousin, la réintroduction du bouquetin en Chartreuse, dans les Pyrénées Ariégeoises dans le Queyras ou le Vercors, la préservation de populations d'Apron du Rhône dans le Verdon, le développement des populations d'Écrevisse à pattes blanches dans le Haut-Jura, le Livradois-Forez, le Morvan, la Normandie-Maine.

Sans les Parcs naturels régionaux, combien d'espèces animales ou végétales ne seraient pas ou mal protégées, combien de sites n'auraient pas été renaturés, mais aussi combien d'activités humaines ou de savoir-faire auraient disparu ? Nous n'avons jamais revendiqué d'être des aires de protection réglementaire, dites désormais « zones de protection forte ». Cela ne nous empêche pas d'agir en utilisant les outils réglementaires pour protéger nos surfaces les plus fragiles. La moitié de la surface des réserves naturelles sont dans les Parcs naturels régionaux.

Malgré la bonne volonté de tous, nous ne pourrions pas nous contenter de mettre sous cloche quelques arpens de nature au milieu d'un désert biologique. Notre modèle de gestion concertée du territoire dans un objectif de transition écologique devrait plutôt s'étendre à l'ensemble des territoires.

Contact presse : Pierre-Paul Castelli 06 83 84 01 77

Les 58 Parcs naturels régionaux de France représentent plus de 4900 communes, 4,4 millions d'habitants et 9 millions d'hectares, soit 17 % du territoire métropolitain, répartis dans 15 régions et 3 collectivités locales. Plus de 2250 agents y travaillent. La Fédération est une association loi de 1901 qui regroupe les Parcs naturels régionaux, les régions et de nombreux partenaires nationaux.

Fédération des Parcs naturels régionaux, 27 rue des Petits Hôtels – 75010 Paris – 01 44 90 86 20 www.parc-naturels-regionaux.fr